

XVI^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage

Antananarivo (Madagascar), les 26 et 27 novembre 2016



Résolution sur la promotion du dialogue des cultures en tant que facteur de développement durable

Nous, Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, réunis les 26 et 27 novembre 2016 à Antananarivo, à l'occasion du XVI^e Sommet de la Francophonie,

Rappelant le Sommet de Beyrouth de 2002 consacré au dialogue des cultures ainsi que la Déclaration du Sommet de Dakar de 2014 qui considère, entre autres, la culture comme un vecteur de cohésion sociale et de dialogue ainsi qu'un catalyseur de développement économique ;

Rappelant également la résolution sur la Francophonie espace de paix, de tolérance, de diversité, de dialogue et de compréhension mutuelle, adoptée lors de la 31^e session de la CMF à Erevan (Arménie) des 10 et 11 octobre 2015, et rappelant que le dialogue des cultures s'inscrit dans le cadre des valeurs portées par la Francophonie ;

Rappelant les appels lancés par la Conférence internationale pour le dialogue des cultures et des religions, organisée du 30 septembre au 2 octobre 2013 à Fès, au Maroc, par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ;

Rappelant la III^e Conférence ministérielle de la Francophonie sur la culture, à Cotonou, au Bénin, en 2001 ;

Rappelant la Décennie des Nations unies pour le rapprochement des cultures 2013-2022 ;

Rappelant également la Convention de l'Unesco de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, désormais ratifiée par 144 parties, ainsi que le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) de cette Convention, qui s'engage à promouvoir le développement durable et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement parties à la Convention ;

Fidèles à l'esprit de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement célébrée le 21 mai de chaque année, qui souligne que le développement est inséparable de la culture et appelle à l'intégration de la culture dans toutes les politiques de développement ;

Soulignant la Déclaration de Kairouan de la Conférence internationale sur le dialogue des civilisations et la diversité culturelle, tenue du 2 au 4 juin 2009 à Kairouan en Tunisie ;

Attachés à la concrétisation de l'objectif stratégique n°2 du Cadre stratégique de la Francophonie 2015-2022 visant le renforcement de l'ancrage de la culture dans les stratégies de développement ;

Persuadés du rôle du dialogue entre les cultures, les civilisations et les peuples dans la compréhension mutuelle, le « vivre ensemble », la cohésion sociale et le développement durable, et de son impact considérable dans la prévention des conflits et la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violents ;

Déplorant le risque d'instabilité et d'obstacles au développement que font peser sur les scènes nationales, régionales et internationales toutes les formes d'intolérance et d'incompréhension mutuelle menant à la rupture du dialogue interculturel ;

Nous engageons à une plus grande coopération culturelle entre les pays de l'espace francophone, dans l'objectif d'un développement solidaire, complémentaire et inclusif ;

Demandons à l'OIF de mener une réflexion pour le lancement d'un prix dédié au dialogue des cultures pour le développement durable et destiné aux acteurs publics ou de la société civile particulièrement actifs dans ce domaine ;

Encourageons l'OIF, les opérateurs de la Francophonie et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à œuvrer pour la promotion de politiques de développement intégrant des dimensions culturelles ;

Nous félicitons des initiatives de l'OIF pour la prise en compte de la dimension culturelle dans le développement durable et l'encourageons à poursuivre son action sur la thématique « dialogue des cultures et développement durable » et à impulser une dynamique d'échange d'expériences, d'initiatives et de bonnes pratiques en la matière ;

Invitons l'OIF à poursuivre sa coopération avec l'Organisation des Nations unies, particulièrement l'Unesco, et d'autres organisations internationales ou régionales, de manière à assurer une valorisation optimale de son action dans le domaine de la promotion du dialogue des cultures pour le développement durable.